

LA PREVENTION

La prévention est au cœur de la préoccupation et de l'action des équipes médicales et paramédicales.

De nombreuses interventions sont proposées sous forme de :

- ◆ CONFÉRENCES DE MÉDECINE DU SPORT : destinées aux entraîneurs et sportifs, elles se déroulent de 20 h à 22 h au Centre Hospitalier de Denain.

Les thèmes avec dates et bulletin d'inscription sont disponibles sur le site Internet. A l'issue, les différents diaporamas sont mis en ligne sur ce même site.

- ◆ CAFÉS-PSYCHO-SPORTIFS : Animés par un psychologue du sport, cette prestation peut être organisée au sein des clubs ou des structures sportives et le thème défini par ces derniers.

- ◆ FORUMS SANTÉ/SPORT : ce sont des interventions sous forme de stands soit sur les lieux de compétitions ou dans les établissements scolaires avec la présence d'une équipe pluridisciplinaire : jeux questions/réponses, délivrance de plaquettes d'informations et quizz divers sont organisés à l'attention des participants

- ◆ Dans le cadre du C.N.D.S, des actions de prévention et d'éducation à la santé seront réservées aux sections sportives scolaires



S. urveillance
P. révention
O. rientation
R. echerche
T. errain

Plateau Technique Haut Niveau
de DENAIN
&
Centre Médico-Technique
de SAINT-AMAND

Centre Hospitalier
25 bis rue Jean Jaurès
59220 DENAIN

2 Rue Louise de
Bettignies
59230 ST AMAND

Renseignements et Rendez-vous:

03.27.24.39.20

e-mail: medsportsecr1@ch-denain.fr

www.sport-porteduhainaut.com



I.P.N.S



**ASSOCIATION S.P.O.R.T
DE LA PORTE DU HAINAUT**

*Suivi Médical
des
Sections Sportives
Scolaires*

INTRODUCTION

DÉFINITION :

La section sportive scolaire procure aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive de leur choix tout en suivant une scolarité normale.

Elle doit permettre d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, voire régional. En outre, même si les sections sportives scolaires ne s'inscrivent pas dans le dispositif du sport de haut niveau, qui s'appuie sur les pôles France et espoirs, elles peuvent offrir aux élèves une pratique sportive préparatoire au haut niveau.

EXAMEN ET SUIVI MÉDICAL (CIRCULAIRE N°2003-062 DU 24/04/2003)

Un examen médical conditionne l'admission en section sportive scolaire. Il est renouvelé chaque année dans un délai maximum d'un mois après la date de la rentrée scolaire.

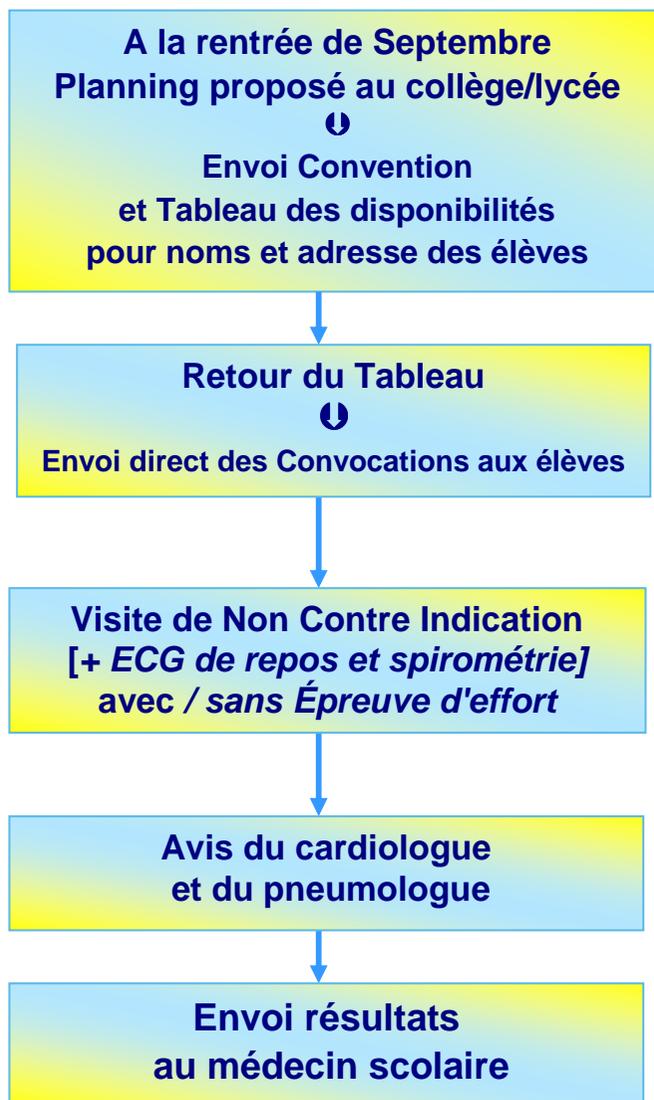
Le choix du médecin appartient à la famille de l'élève mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport. La liste des praticiens et/ou structures médico-sportives susceptibles de réaliser cet examen peut être délivrée par les Directions Régionales de la Jeunesse et Sports

SUIVI EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE :

Un suivi doit être mis en œuvre dans le but d'apprécier l'état de santé des élèves, afin de préserver leur santé, de repérer les signes de fatigue et de permettre leur épanouissement dans le domaine du sport et des études.

Des actions de prévention et d'éducation à la santé seront développées notamment dans le domaine de la nutrition, des rythmes de vie et du dopage

DÉMARCHE PAR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Les Consultations se déroulent au sein de 2 Structures Hospitalières. Pour respecter la tranquillité des usagers, il sera demandé 1 accompagnement du jeune sportif ou 1 encadrement du groupe d'élèves.

PRESTATIONS & TARIFS



- ♦ Examen clinique complet avec recherche bandelettes urinaires
- ♦ E.C.G de repos
- ♦ spirométrie

Le coût de ces examens peut être pris en charge par certaines instances
↳ **Se renseigner auprès du Secrétariat**

Sont également proposées des actions de prévention, à travers lesquelles sont abordées des thèmes comme le dopage, la diététique, la podologie etc. au sein des établissements scolaires ou dans les centres de formation sportifs
avec délivrance
de nombreuses plaquettes d'informations élaborées par des professionnels de Santé diplômés en Médecine du Sport

Les 2 structures de Denain et Saint Amand restent **ouvertes pendant les vacances scolaires.**
Pour les dossiers d'inscription individuelle, n'attendez pas la rentrée de Septembre où les plannings de Rendez-vous sont surchargés.